

Nouvelle alerte à l'enquête publique

#### LE RAPPORT GIRAUDET

#### • En avril 1993

Les présidents du Conseil Régional Ilede-France et du Conseil Général des Yvelines confient à M. Giraudet, assisté par le cabinet spécialisé Sato, l'expertise des différents projets actuellement envisagés pour achever, à l'ouest de Paris, la grande rocade de la région Ile-de-France : l'autoroute A 86.

"L'expertise porte sur le projet proposé par la société Cofiroute, concessionnaire choisi par le ministère de

l'équipement ainsi 7 aujours le que sur les solutions projet Cofiroute variantes envisageables ou proposées par les opposants à ce projet.

Elle doit tenir compte des principales caractéristiques des ouvrages. Elle doit enfin évaluer les avantages et inconvénients des différents tracés".

> Extrait du rapport de mission Giraudet 12 juillet 1993

#### • Dès le 12 juillet 1993

M. Giraudet et le cabinet Sato remettent officiellement leurs conclusions d'expertise aux présidents des conseils régional

d'Ile-de-France et Général des Yvelines. Ces conclusions recommandent:

- "que soit définitivement adopté le projet : "Tracé mixte de Cofiroute" sous ré-

... soutenu par m. Graudet et taires et tout en en le cabinet Sato

serve des quelques études complémensuffisances... - "gue soient encore af-

finées ces études...

- "que l'ensemble du projet fasse l'objet d'une concession unique et globale et que les deux branches autoroutières soient successivement exécutées sans discontinuité.

- "que la réalisation commence par la branche Rueil-Rocquencourt et que l'exécution de la seconde branche lui succède en vue de la mise en service. deux ans plus tard du tunnel Rueil-Pont-Colbert"

> Extrait du rapport de mission Giraudet 12 juillet 1993

#### • Dès le 22 juillet

Les présidents Giraud (Conseil Régional)

MM. Giraud et Tenaillon et Tenaillon (Conseil acceptent Général) ont le rapport Giraudet accepté les conclusions du rapport accord plein SUITE P. 2



# Point sur le Plateau de Saclay

#### Un peu d'histoire...

Le syndicat Intercommunal du Plateau de Saclay (SIPS: 15 communes) élabore un schéma directeur local:

- approuvé par les communes et l'Etat le 31 janvier 1991
- rendu exécutoire le 15 avril 1992. Ce sont des projets planifiés jusqu'en l'an 2015.

Le 6 décembre 1991, il se transforme en District Intercommunal du Plateau de Saclay (DIPS) (14 communes, 110 000 habitants: Toussus-le-Noble s'étant retiré) ; il est chargé de la mise en œuvre du schéma. La présidence est actuellement assurée par M. Trimbach, maire de Gif-sur-Yvette.

### Pourquoi ce District?

L'Etat, conscient de la situation exceptionnelle du plateau de Saclay (im-

SUITE P. 2

#### CRI D'ALARME

L'A.S.M.V.P. se préoccupe de l'avenir de Jouy-en-Josas pour tout ce qui concerne son patrimoine. Le petit commerce en est partie intégrante.

Si demain, les commerces ferment et que la rue Oberkampf devient un désert, la dégradation qui s'en suivrait amènerait la mort du centre historique de Jouyen-Josas.

Qu'en pensez vous ?

L'association vous présente ses meilleurs væux

**JANVIER 94** 

à M. Bosson, ministre de l'équipement, pour procéder sur ces bases à la procédure de mise au point du projet mixte.

• le 18 septembre seulement par voie "non officielle" des élus de l'ouest parisien et des responsables d'associations ont pu se procurer et avoir connaissance du rapport.

#### LE COMITE DE LIAISON **ELUS-ASSOCIATIONS**

#### • Réunion du 23 juin 1993

Elus de l'ouest parisien, représentants d'associations, de collectifs des Hauts-de-Seine et des Yvelines se sont retrouvés en mairie de Viroflay, à l'initiative de M. Martin. Maire de Viroflay.

Ils ont constaté qu'aucune étude comparative des variantes, en particulier à l'ouest de Paris. n'avait été présentée par les experts, contrai-

rement à la mis-Formation d'un sion qui leur avait été confiée. Comité de liaison

Toutes les associations ont sou-

ligné l'absence totale de contacts avec les experts, contrairement aux obligations qui leur avaient été imposées dans la lettre de mission

Ils ont abouti à la conclusion qu'il était devenu indispensable de faire valoir une réflexion quasi-unanime des élus et des associations.

En conséquence il a été décidé de constituer un comité de liaison.

Le collectif association "Pont-Colbert" est représenté au sein de ce comité par :

M. Denneville, président de l'ASMVP pour Jouy-en-Josas, M. Vignault, président de l'ASIVAVV, pour Vélizy et M. Bassez, président de l'UUDP, pour Viroflay.

#### • Réunion du 9 novembre 1993

Le constat général a été que, une fois de plus.

Pas de concertation réelle

la concertation n'a pas eu d'existence réelle. A l'issue des échanges entre élus et responsables

associatifs, il a été arrêté:

#### - une position commune

En s'appuyant sur le fait qu'une partie de nos préoccupations a été prise en compte par le rapport Giraudet qui conclut à :

"l'indiscutable et indispensable priorité

Rapport Giraudet: Rueil-Rocquencourt oracé prioritaire

pour la réalisation de la branche autoroutière allant de Rueil à

Rocquencourt, accessible à la fois aux véhicules légers et aux poids lourds".

Les présents ont, à l'unanimité, arrêté une position qui consiste à demander l'étude d'un projet nouveau destiné à assurer l'ensemble du trafic routier (lourd et léger) par un tracé Rueil-Rocquencourt relié à A12. Ainsi le tunnel Rueil-Pont-Colbert perdrait toute utilité. Cette position a été explicitée dans la motion reproduite cidessous.

#### - Un plan d'action commun

Un communiqué de presse, établi à l'issue de la réunion réaffirme, sous forme de motion, la position du comité de liaison :

"les maires, conseillers généraux, régionaux et présidents d'associations de l'ouest parisien, réunis le 9 novembre 1993 à Viroflay :

- réaffirment leur hostilité totale au projet Cofiroute de l'A 86 à l'ouest de Paris
- demandent qu'il soit sursis à toute enquête publique;
- souhaitent qu'un projet nouveau, souterrain, pour véhicules légers et poids lourds à gabarit normal soit étudié, et ce prioritairement, entre Rueil et Rocquencourt (projet Ile-de France 2000 de M. Giraud, président du conseil régional). Cette motion a été publiée dans le journal "Toutes les Nouvelles de Versailles".

Des délégations communes élus-associations intreviendront auprès des pouvoirs publics et ministères concernés. Une délégation a déjà été reçue par le préfet des Yvelines.

Une information complète précisant nos positions, propositions, perspectives d'action sera diffusée en janvier 94 auprès de l'ensemble des populations concernées. de Rueil à Jouy-en-Josas. Cette information sera également très largement "médiatisée"

#### **EN CONCLUSION**

Notre refus du projet Cofiroute lors de la première phase "dite" de concertation en 92/93 a donné un coup d'arrêt sérieux à la procédure. Il faut se rappeler que l'enquête publique était initialement prévue en juin

Le comité de liaison "élus-associations" représente une force de pression considérable. A nous de savoir collectivement le faire valoir et l'utiliser. Le premier semestre 94 sera déterminant. Nous devrons, ensemble, manifester notre détermination.

Manifestons notre hostilité au projet Cofiroute
et imposons un autre projet



► PLATEAU DË SACLAY

plantation de grandes Ecoles Université. Centre de Recherches), souhaite y voir développer un pôle scientifique à échelle européenne et demande pour cela 125 hectares de terrain sur le plateau.

Les communes désirent participer à ce développement ; selon les propos de M. Trimbach, tenus lors d'une réunion publique, le District a pour but de mettre de l'ordre dans ce développement jusque là laissé à l'abandon le plus complet :

- mitage de sites,
- insuffisance des infrastructures (écoulement des eaux, transports en commun, routes...).

Dans sa conclusion, M. Trimbach émet deux mots-clés:

#### Harmonie et choix

LES CHOIX; mais quels choix?

L'état réclamait 125 hectares : les maires, désireux d'augmenter leurs ressources en taxes professionnelles, préconisent 400 hectares de plus!

Résultat : l'Etat exigeant que la création de logements aille de paire avec la création d'emplois, le nombre de logements passe de 2900 à 19000. Où vont-ils se construire?

(Notons que les décisions prises uniquement par le collège des maires sont rarement diffusées à l'ensemble de la population.)

Nous signalons pour mémoire que l'Union des Associations pour la Défense du Plateau de Saclav a recueilli 16000 signatures contre tout projet d'implantation démesuré sur ce plateau.

L'HARMONIE; mais quelle harmonie?

- Les terrains agricoles du plateau vont se trouver morcelés :
- Où sont les projets précis concernant les transports en commun?
- Les liaisons routières vont traverser le plateau de part en part;
- Le nombre de voitures est déjà important. Qu'en sera t-il par la suite?

Où sont prévus les équipements supplémentaires nécessités par cet afflux d'habitations nouvelles (Centre hospitalier, crèches, écoles...)?

En conclusion : le bétonnage anarchique sera-t-il remplacé par un bétonnage organisé?

L'enquête publique pour acquérir, donc exproprier, 525 hectares sur le plateau a été close le 4 décembre

Nous attentons le résultat de cette enquête! ... A suivre...

# LE DOMAINE PASTEUR

#### 1 - LES CONSTRUCTIONS DU POTAGER ET L'ENVIRONNEMENT

Les quatre maisons construites sur le terrain de l'ancien "Potager" sont achevées et habitées depuis l'été dernier. Notre préoccupation est maintenant que ces constructions ne nuisent en aucune façon au site du Domaine.

#### • Notre rencontre avec le paysagiste

Pour nous en assurer nous avons rencontré sur place, début juillet dernier, le paysagiste au service de "France-Construction". Ce dernier nous a présenté le plan d'ensemble et expliqué par le détail les travaux qu'il était chargé d'entreprendre pour soustraire aux regards, côté parc, ces constructions d'une architecture différente à l'existant : dans le temps et l'espace.

Selon ses dires: "L'entourage du terrain occupé par la construction sera fait d'un grillage peu voyant agrémenté d'une haie décorative constituée d'arbustes de plusieurs essences à fleurs ou feuillage persistant pour marquer, à chaque endroit de plantation, la saison traversée. En doublage de ce mur végétal apparaîtront plusieurs arbres, déjà bien formés, d'essences variées, y compris fruitières. Trois arbres en place seront déterrés puis replantés à quelques mètres pour s'inclure dans l'ensemble créé…Ces plantations seront réalisées à la période favorable".

#### • Actuellement

Le grillage peu voyant est posé, il isole les parties privatisées du reste du Domaine. "France-Construction" a procédé à une remise en état du mur d'enceinte de la propriété.

#### 2 - LA RENOVATION DU CHATEAU

Dans un courrier en date du 12 avril 1993, nous demandions à Madame le Maire de vouloir bien : "nous préciser la nature des travaux envisagés pour l'entretien, la rénovation, la préservation des bâtiments et propriétés communales au cours des années 93 et 94". Nous précisions que : "nous sommes particulièrement soucieux des travaux extérieurs et intérieurs à effectuer selon nous, d'urgence, au château Pasteur."

Par courrier du 9 juin 1993, Madame le Maire nous répondait :"Comme je vous l'ai déjà dit oralement dans mon bureau, nous sommes à la recherche de subventions pour installer dans le château Pasteur "l'école Jeanne Blum" qui accueille uniquement des jeunes filles ou des chômeurs de longue durée du département. Ces négociations se poursuivent".

Lors de sa séance du 29 novembre 1993, le conseil municipal, unanime :

- décide le transfert de l'école Jeanne Blum dans la propriété Pasteur dès l'obtention des subventions nécessaires ;
- sollicite de la préfecture des Yvelines l'attribution d'une subvention de  $400.000~\rm F$  dans le cadre du financement du réaménagement de la propriété Pasteur en vue d'y transférer l'école Jeanne Blum ;
- donne pouvoir au maire pour solliciter tous les financements nécessaires et engager les actions permettant la réalisation du projet.

De vive voix Madame le Maire nous a récemment confirmé que les subventions seraient utilisées outre l'installation proprement dite de l'école Jeanne Blum, aux travaux d'entretien et de rénovation intérieurs et extérieurs du château.

... à suivre...

# Des informations sur l'Ex-Yougoslavie

La conférence débat du **16 décembre 1993** animée par Maurice Bonnot nous a permis par sa clarté, son objectivité de mieux saisir l'origine des tensions qui nourrissent l'actuel conflit entre Serbes, Croates et Musulmans dans l'ex-Yougoslavie. De part sa fonction, Maurice Bonnot, (membre du Conseil d'administration de l'A.S.M.V.P.) chef de la délégation française à la Mission Européenne de Zagreb était bien informé pour nous

décrire entre autres les lieux d'affrontement : au nord et à l'ouest de la Bosnie-Herzégovine et non seulement dans la région proche de Sarajevo. Le public très intéressé a posé des questions précises sur le pourquoi et le devenir du conflit.

Mis en contact avec le Centre de tri et d'expédition de médicaments de Jouy-en-Josas, M. Bonnot est reparti avec une voiture pleine de médicaments et de vêtements.

# LES ECOLOGISTES ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Nous avons été invités à participer à une réunion concernant le débat sur l'aménagement du territoire, tenue par le groupe Génération Ecologie 78. Dans ce débat les écologistes, disent-ils, ne peuvent rester indifférents car sont liées à cet aménagement les grandes questions de Société (environnement, transports, emploi, désertification, ruralité, urbanisation et problèmes des banlieues...)

Le problème majeur est celui de la décentralisation. L'intercommunalité est un progrès mais peut aussi engendrer des effets pervers (connivence d'élus locaux). Comment concilier le débat actuel avec l'injection de 140 milliards de Francs pour les autoroutes? Dans les Yvelines nous avons à faire face à un programme autoroutier démentiel: A 184, A 86, prolongement de A 12, A 126! Un long débat sur A 86 a eu lieu: le refus du bouclage est largement partagé. (Penser d'abord à une "francilienne ferrée" devrait être la préoccupation essentielle du Conseil Régional). Aucune volonté politique n'existe pour développer les transports en commun.

Une idée intéressante est celle de raisonner au niveau des 8 régions du grand bassin parisien. Elle permettrait un rééquilibrage de l'Ile-de-France avec les autres régions.

La concentration urbanistique crée des problèmes sociaux.

La pérennité des terres agricoles doit être assurée.

Quelques slogans ont été énoncés :

- pas de SDAURIF avant la loi d'orientation sur l'aménagement du territoire;
  - sauvegarder les espaces agricoles ;
- donner à l'Île-de-France les moyens de sa politique ;...

# Le devenir de l'ancienne maison de retraite Sainte Suzanne

Dans son courrier, déjà cité, du 9 juin 1993 Madame le Maire nous précisait :

"Quant à l'ancienne maison de retraite, je l'ai déjà dit et écrit à plusieurs reprises, il y sera construit des logements sociaux pour jeunes ménages et personnes âgées valides. La municipalité et le conseil d'administration suivent de très près ces dossiers".

#### **DATE A RETENIR**

SAMEDI 29 JANVIER 1994 SORTIE DECOUVERTE EN PAGE 4

#### **RALLYE-PHOTO**

"Jouy ancien"

L'A.S.M.V.P. soucieuse de faire découvrir les paysages, les lieux de vie de notre joli village, a proposé aux jovaciens de venir le **19 septembre 1993** fixer ceux-ci sur leurs pellicules. Les participants avaient à reconnaître 17 lieux d'après des photos ou des cartes postales anciennes prises il y a plusieurs décennies. Ils se sont déplacés du Centre vers le Petit-Jouy, le Clos Normand au Val d'Albian, la rue de la Manufacture, le Petit-Robinson, la mare des Metz. Le périple s'est terminé par un pique-nique sur la pelouse du domaine Pasteur aux Metz, dans une ambiance chaleureuse.

Pour les photos imposées le jury a retenu en premier, celles qui avaient été prises sur le lieu, il a ensuite affiné son choix en choisissant le cliché qui donnait l'angle le plus proche de la photo proposée. Une deuxième catégorie: photos libres, a permis aux participants de saisir l'insolite, d'observer et de produire une photo personnalisée.

Ce rallye a donné l'occasion de saisir l'évolution de notre commune. Certains lieux sont devenus méconnaissables : le Petit Robinson, les emplacements de l'ex-école Jeanne

d'Arc, de l'ex-école maternelle du Centre, une partie de la face ouest du Château de l'Eglantine. D'autres ont peu changé: le Pont du chemin de fer du Petit-Jouy, la mare des Metz, la maison Guillotin...

Les prix ont été offerts par notre partenaire, **M**<sup>me</sup> **Maisonneuve**, jovacienne propriétaire du magasin Camara à Vélizy, (2 rue R. Wagner anciennement 40, rue Marcel Sembat). Nous la remercions pour sa collaboration et les cadeaux remis aux participants. Certaines photos sont présentées chez Camara.

Les photos primées exposées lors de la remise des prix, le seront de nouveau le samedi 22 janvier 1994 de 15h30 à 16h30, salle du Théâtre du Vieux Marché.

#### **GAGNANTS DU CONCOURS:**

Photos imposées: Jean Dujon, René Juhé, Micheline Barré, Andrée Deforge, Annick Lefebvre, Jean Le Tullier, Cécile Ybert, Roger Le Blanc, Gérard Riou, Christophe Riou, Jacques Richardeau.

Photos libres: Cécile Ybert, Gérard Riou, Andrée Deforge, Annick Lefebvre, Jean Dujon, Jacques Richardeau, René Juhé, Roger Le Blanc.

Bravo à tous!

# Le 19 juin : Une sortie découverte de la forêt

Un souci important dans l'esprit des habitants de Jouy-en-Josas est la conservation du cadre forestier, attrait de notre paysage. Bois et forêts ne sont-ils pas des lieux privilégiés où l'on peut, dans un tissu de longues allées et de chemins balisés, s'adonner à la promenade ou à la randonnée pédestre, pratiquer le footing, le V.T.T., et autres activités équestres. N'oublions pas le plaisir que procure la présence d'arbres vénérables.

Depuis quelques temps, la transformation visuelle de quelques parcelles, dans le bois des Metz, a préoccupé nos adhérents. Ils craignaient que des erreurs ne soient commises. Pour en savoir plus nous avons sollicité un représentant de l'Office National des Forêts en la personne de M. Novello, responsable de notre district forestier.

**Le 19 juin 1993,** nous avons convié les personnes intéressées à rejoindre la maison forestière des Loges où nous attendait M. Novello. Au cours d'une agréable promenade le long de la Bièvre puis dans le Bois des Metz, ce dernier nous a parlé des arbres, de leur comportement dans le milieu naturel, de la faune et de la flore.

Des réponses aux nombreuses questions qui furent posées à notre guide nous avons particulièrement relevé les points suivants :

- les parcelles en régénération, les larges coupes en particulier, répondent à des objectifs à atteindre sur plusieurs années. Il faut donc du temps à la parcelle pour retrouver son aspect.
- l'épaisseur de la terre végétale, support stable, est relativement faible dans nos bois. Il en résulte un handicap pour le bon enracinement, le développement et donc la qualité des arbres.
- les ronces, les taillis ne doivent pas être supprimés. Ils se sont développés sous l'effet de la lumière sur un terrain pauvre : lorsque la parcelle où ils se trouvent a fait l'objet d'un éclaircissement ils assurent la formation d'humus et maintiennent la présence d'une micro-faune et d'une micro-flore.
- un processus d'exploitation forestière, année après année, parcelle après parcelle consiste ici à couper les arbres marqués à l'avance, là à favoriser la germination et la croissance de jeunes plants, à replanter des espèces nouvelles.

Un nouveau rendez-vous pour une promenade commentée nous est proposé par M. Novello le samedi 29 janvier 1994 de 9h30 à 12h. Point de rencontre : l'entrée de TECOMAH à Jouy, côté Loges. Lieu visité : le parc d'H.E.C.

#### 

## Gérard Tondeur,

membre de notre association est décédé accidentellement en mer le 14 septembre 1993 dans sa 44° année. Nous assurons son épouse et ses filles de notre profonde sympathie.

#### Mélancolie

L'automne a emprunté Un léger voile au clair obscur.

Le chemin éprouve quelques difficultés pour nous absorber de la tête au pied. Dès que la vue s'est une peu dégagée Apparaissent trois chevaux aux naseaux fumants

Les cheminées envoient dans l'atmosphère troublée

Quelques volutes longues à se dissiper.

La matinée s'achève Avec l'arrivée du vent d'autan. Il va dissoudre le voile et redonner son style A la vallée toute entière.

Les peupliers alignés comme une fanfare sont là prêts à partir au pas cadencé, Accompagnés d'un air de percussion léger Que suit la chute des feuilles, A peine mortes, Qui s'éparpillent sur le pré Près de la rivière.

Mille oiseaux surpris Sont entrés dans la danse, Ravis de retrouver plus de lumière Peu de temps avant que l'hiver Ne se soit manifesté.